

le peuple serait en état de recevoir un tel bienfait. Il est digne de remarque que le frère de l'empereur, le grand duc Constantin, avait été élu membre de la chambre des représentans par le fauxbourg de Praga, le lieu même où il s'est retiré devant les habitans révoltés de la ville.

La déception occasionnée par l'octroi d'une constitution libérale à un pays conquis, aveugla les Polonais. Les députés du peuple crurent un moment pouvoir agir comme des députés agissent en d'autres pays. Il s'éleva parmi eux une opposition. Dans les débats concernant des changemens dans les lois civiles et des réglemens municipaux, plusieurs députés combattirent par leurs discours et par leurs votes les projets mis en avant par le gouvernement.

Les habitans de Varsovie tombèrent dans la même erreur que les députés : ils s'imaginèrent que sous un gouvernement constitutionnel, ils avaient le droit d'énoncer leurs opinions, et il arriva qu'ils exercèrent une fois ce droit au théâtre, en sifflant une actrice. Ils furent bientôt détrompés ; la police intervint, et le commandant en chef de l'armée, qui se trouvait être le frère du souverain, émana un ordre, par lequel cette manière d'exprimer son opinion était strictement prohibée.

Après un tel exemple, il est à peine nécessaire d'observer, qu'une autre des conséquences d'un gouvernement libre, la liberté de la presse, pareillement garantie par la " Constitution," ne put pas plus exister que l'opposition en parlement ou les sifflets au théâtre.

On s'aperçut bientôt que la nation, aussi bien que l'armée, avait un commandant-en-chef dans la personne du grand duc Constantin. Non seulement il commettait tous les jours des actes contraires aux lois, mais il montrait publiquement un tel mépris pour ces lois et la constitution donnée par son frère, qu'il se faisait une gloire de les enfreindre. Non content de fouler aux pieds les privilèges de la nation, il insultait journellement ses plus respectables citoyens, de la manière la plus brutale.

La discipline française régnait dans l'armée, et les soldats polonais avaient autant d'horreur des punitions corporelles que les Français. Le grand-duc, par voie d'amélioration, y introduisit le "*shlag* paternel," ou la canne de sergent autrichien.

Il serait inutile de tenter d'énumérer les nombreux et criants exemples d'abus de pouvoir, d'oppression, de brutalité, et de barbarie, dont des centaines et des milliers de Polonais ont été témoins. Il y avait des voyageurs français et anglais en Pologne; ils pourraient raconter ce qu'ils ont vu, et peut-être ce qu'ils ont éprouvé eux mêmes; durant leur séjour dans ce malheureux pays.